

## Soyons responsable...

Différentes réglementations existent pour lutter contre les nuisances et pollutions de toutes natures, qui peuvent troubler la vie quotidienne. Certains comportements doivent être évités.

- **Les nuisances sonores**: bruits intempestifs des deux roues, des matériels de bricolage, des engins de jardinage (se conformer à la réglementation en vigueur).

- **La dégradation des espaces publics**: panneaux de signalisations et cabine téléphonique détériorés, aire de jeux du Jardin du Marais et le Square Houmaire (interdit aux deux roues).

- **Stationnements gênants**: véhicules abandonnés sur le domaine public, véhicules mal garés gênant les piétons, occupation illégale du domaine communal, chemins ruraux impraticables pendant la période d'irrigation.

- **Les troubles liés aux animaux**: aboiements répétés, déjections sauvages, cris de volailles, animaux errants.

- **Mauvaise gestion des déchets**: brûlage sauvage, poubelles et containers non rentrés.

*Plutôt que d'utiliser des moyens de répression, nous préférons faire confiance à votre bon sens. Il appartient à chacune et chacun d'entre vous d'adopter un comportement citoyen et responsable.*

## La presse en a parlé...

« Louise (Vinsot), 11 ans, a collecté 230 euros pour la lutte contre le cancer » - dans La République du Centre.

80 personnes au départ du Musée de Chateaudun, avec Anna David (Eure-et-Loir Nature). Destination La Ferme de la Touche, à la rencontre de 3 rapaces nocturnes: chouette chevêche d'athena (chouette aux yeux d'or), hulotte et effraie des clochers - La République du Centre du 14 mars 2009.

« Avant la Route du Blé, un petit détour par le salon de l'Agriculture » - La République du Centre du 4 mars 2009.

L'Association « Romilly sur la Route du Blé » a organisé pour la première fois un voyage à Paris, au salon de l'Agriculture, le 25 février, histoire de s'immerger dans l'univers du monde rural de nos territoires.

## Agenda des manifestations

- \* 26 avril Brocante - Comité des Loisirs
- \* 8 mai Commémoration du 8 mai 1945 - Anciens Combattants
- \* 9 mai Voyage - Comité des Loisirs
- \* 24 mai Concours de pétanque + tombola - Club des Aînés Ruraux
- \* 14 juin Rallye - Comité des Loisirs
- \* 4 juillet Fête de la Saint Pierre -célébration puis concert - Comité des Loisirs
- \* 5 juillet Buffet réunionnais - Comité des Loisirs
- \* 13 juillet 19h repas champêtre suivi d'un bal gratuit à 22h au Jardin du Marais
- \* 14 juillet 15h jeux pour petits et grands (tir à la carabine, tir à la corde etc...) au Jardin du Marais

### La fête au Village

La fête de la Route du Blé aura lieu le 27 juin (Méchoui et Bal) et le 28 juin avec des animations villageoises. Vendredi 15 mai 2009 à 18h00, salle du parc: réunion de préparation de la fête, ouverte à tous.

## Infos pratiques

### Ouverture de la mairie:

tel. 02 37 98 31 06  
le Lundi de 9h à 12h - le Jeudi de 16h30 à 18h30  
Permanence du maire ou des adjoints:  
Lundi et Jeudi de 17h à 18h30 ou sur rendez vous avec le Maire (06 85 88 25 80)  
Le 1<sup>er</sup> Samedi de chaque mois:  
Permanence de 10h à 12h assurée à tour de rôle par le maire, les adjoints et les conseillers

### Passage du boulanger :

celui de Saint Jean le mardi / jeudi / samedi  
celui de la Ferté le mercredi et vendredi

### Passage du poissonnier :

mercredi

### Passage du boucher :

jeudi et vendredi  
*Ces services fonctionneront tant que vous leur serez fidèles*

**Les travaux de jardinage et de bricolage** sont autorisés : du lundi au vendredi de 9 h 00 à 19 h 30  
le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 - les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

## Etat civil

### Décès :

11 février 2009 M. ROUSSEAU Régis - 2 mars 2009 M. BRAUN Stéphane - 2 mars 2009 Mme GUITTET Michèle  
*L'équipe municipale adresse toutes ses condoléances aux familles des défunts.*

# ROMILLY Infos

# n°5

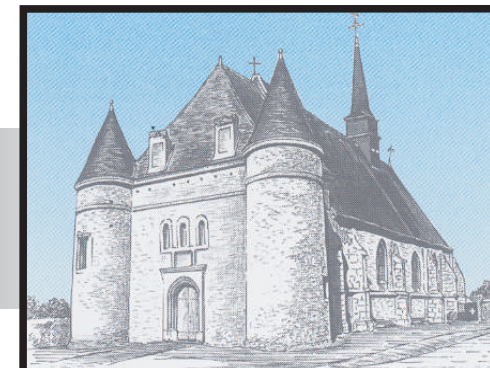
## Bulletin municipal d'information - printemps 2009

### Bien vivre à Romilly sur Aigre



## Le déjeuner communal du 7 mars

Offert à nos seniors, un délicieux repas, préparé par Valérie Berthon - traiteur « La Diligence », nouvellement installé à Chateaudun, a séduit les papilles des participants qui étaient plus de 60. Nos deux doyens - Madame Raymonde Lauraye et Monsieur Marcel Abanvivard - mis à l'honneur, entouraient Philippe Gassel et Christine Depoorter. Léone, Andrée, Jeanine, Pierre, Ghislaine, Marcel ...ont ponctué la fin du déjeuner de leurs histoires, poèmes et autres chansons. Bravo à ces animateurs d'un jour pour leur mémoire, leur entrain et leur humour...



## éditorial

*Cette parution du journal, correspond à la période de vote des budgets communaux qui sont expliqués dans ces pages. Les principales dépenses d'investissement sont liées à l'accueil d'une classe supplémentaire puisqu'en accord avec la commune d'Autheuil, nous avons accepté le transfert de la classe au groupe scolaire Roger Bellon. Le chemin de Riboeuf sera également rénové et nous procéderons à l'enfouissement de canalisation d'assainissement et d'eaux pluviales dans le village.*

*Le conseil municipal a décidé de réaliser un plan local d'urbanisme (PLU) dont nous parlerons dans le prochain numéro. Nous évoquons Monsieur Daviau qui fut un maire doté d'un sens aigu de la collectivité et qui a su anticiper sur des équipements structurants (réseaux d'eau potable de qualité et assainissement dans le bourg). Les communes qui n'ont pas fait ce choix à l'époque ne peuvent se passer du soutien de la communauté de communes. Monsieur Amary (maire sortant) a poursuivi dans le même esprit et nous sommes heureux d'accueillir sa chronique historique.*

*J'ai une sincère pensée pour tous ceux qui sont vraiment touchés par la crise économique et j'espère que la vie dans un village agréable leur apporte un peu de réconfort.*

*C'est pourquoi je serais intraitable avec ceux qui détériorent le bien public et communal et qui causent des troubles répétés aux habitants.*

*Merci à vous pour votre confiance, merci au personnel communal qui ne ménage pas ses efforts, merci aux conseillers municipaux qui s'investissent dans leur mission.*

*Votre maire*

*Philippe GASSELIN*

- Portrait d'Aurèle Daviau
- Chronique de Gilbert Amary
- Vie quotidienne
- Soyons responsable
- La presse en a parlé
- Agenda des manifestations
- Infos pratiques - Etat civil



## Portrait... d ' Aurèle

Aurèle Daviau est né le 3 février 1925, juste à côté de la Mairie.... sa vocation s'est-elle dessinée à ce moment là ?!..... Avec ses deux frères – disparus aujourd'hui – il a fait toutes ses classes à Romilly, jusqu'à 14 ans, avec un certificat d'études obtenu à 11 ans ½. Ce n'était pas un mauvais élève, comme il le dit, dans cette classe de 50 garçons... les grands apprenaient donc aux petits. A cette époque là, il y avait de grandes familles à Romilly. Côté filles, il y avait autant d'écolières probablement.



Puis c'est le travail à la ferme, l'apprentissage de la conduite des chevaux avec son grand père, pour les labours. Il aide aussi des gens qui ont une petite ferme mais pas de chevaux (une bricole). Et cela jusqu'à 21 ans. S'ensuivent le mariage « avec une fille de la Baronnerie » qui lui donne 4 enfants, la reprise de la ferme du beau père à 25 ans. Aurèle cultive ses terres et s'occupe de « ses petites bricoles » pendant plus de 40 ans. Un drame le frappe en 1977, avec la disparition de sa femme. Il se retrouve seul avec sa petite dernière de 10 ans. Quelques années plus tard, il rencontre Léone avec qui il reconstruit sa vie. Arrivé à la retraite, il cède sa ferme et décide de revenir dans le village, pour faire construire une maison en haut du bourg, où il continue à cultiver son jardin .... et ils le bichonnent ce jardin, Aurèle et Léone !

**Un fait marquant de sa jeunesse...** il avait une dizaine d'années, le feu a pris dans la grange en face de chez lui, en pleine nuit. Son père, sans prendre le temps de s'habiller, courut prévenir le chef pompier, le père Daubert (père d'Andrée Rotrou)... pas de téléphone, à l'époque ! Puis M. Bourreau (père de Nicole Poilpré) prévenait les bénévoles et la population avec son clairon. On attendait un cheval à la tonne à eau pour aller à la rivière, l'arrosage se faisait avec la pompe à bras actionnée par 8 hommes. Le lendemain, un feu se déclara dans la maison de Mme Sainsot, surnommée la « Quitte ». En fait, c'est elle qui avait mis le feu dans la grange et chez elle, puis s'était réfugiée dans le clocher de l'église. Arrêtée, emmenée à la gendarmerie de Cloyes, elle s'étrangla avec un lacet de son corset. Triste sort pour cette pyromane !

**Son histoire à la mairie.** Aurèle se présente pour la 1ère fois sur la liste de Monsieur de Pibrac en 1959, mais n'est pas élu. « C'était la mauvaise année ! ». En effet, Monsieur Pouillon s'était présenté et le père Jules « un vieux communiste » se présentait tout seul et tous deux avaient été élus.

En 1965, le maire ne passe pas au 1er tour, Aurèle non plus, et Monsieur Bellon se présente alors au 2ème tour et est élu maire. Des bulletins municipaux, que certains d'entre vous ont peut être encore en archives, témoignent de cette époque.

La 3ème fois est la bonne, en 1971 ; il passe sur la liste de Monsieur Bellon – qui décède en 1974. Monsieur Chesnel devient alors maire et Aurèle 1er adjoint. En 1977 et 1983, réélections de Monsieur Chesnel avec la même équipe .

Il y avait une bonne ambiance dans le conseil, « c'était chaud parfois » avec le secrétaire de mairie et maître d ' école, Monsieur Thierry, qui est resté jusqu'en 1987, puis remplacé par Madame Martine Dangé.

En mars 1987, Monsieur Chesnel démissionne. Aurèle Daviau assure l'intérim, mais « n'était pas franchement partant pour la place de maire ». Sollicité par le Conseiller Général de Cloyes et le Sous Préfet, il est candidat et élu maire. L'année suivante, il prend sa retraite, ce qui lui laisse du temps pour s'occuper de sa fonction. En 1989 et 1995, réélections avec la même équipe.

En 2001, après 30 ans au service de la municipalité, Aurèle quitte ses fonctions pour profiter de son jardin et se remettre de ses deux infarctus.

**Les grandes réalisations pendant ses mandats de maire, à partir de 1987 :** la voirie d'abord, qui était en mauvais état, en haut du pays, puis l'assainissement avec la station d'épuration - le plus gros chantier de la commune.

En parallèle, le lotissement du quartier des Oiseaux est lancé en 1986, à l'initiative de Monsieur Thierry... Le terrain avait été acheté par un agent immobilier, qui n'a pas donné de suite. Une société d'HLM a alors racheté le terrain pour construire des logements qui seront principalement occupés par des locataires de la base aérienne de Chateaudun.

L'extension de l'assainissement se poursuit en 1990 jusqu'à la place des marronniers et en 1994 jusqu'à la dernière maison du village. La couverture de l'église est refaite en 1989 puis en 1992 (plus de 235m² de chaque côté, tout de même !), ainsi que la voûte. La salle de la cantine a été totalement réorganisée et rénovée. Aurèle en profite pour rendre hommage à Didier Mignier, « qui touche à tout », avec qui il a lui-même travaillé pour repeindre une salle de classe et poser de la frisée... Polyvalence, engagement et dévouement d'un maire pour sa commune.

## Chronique de Gilbert Amary...

### Oh les vilains mots !

Nous sommes le 30 septembre 1967. Le conseil municipal se réunit dans la petite salle de la Mairie. A l'ordre du jour, entre autres sujets, est soulevé le problème de la dénomination de certains lieudits de la commune. Le Maire propose à l'assemblée de changer deux noms qui figurent depuis des lustres sur le registre du cadastre. Ces deux noms de lieudits n'avaient jamais fait débat jusqu'alors et les agriculteurs qui exploitaient les terres à ces endroits s'en accommodaient fort bien.

Après quelques discussions, le projet est adopté. Ainsi, le lieudit « Trousse-Putain » s'appellera désormais « le Coteau » et « Cul percé » deviendra « le Paradis ». Une délibération est prise en ce sens et soumise, c'est la règle à l'époque, au contrôle du Préfet avant de devenir exécutoire.

La réponse du représentant de l'Etat, datée du 23 février 1968, arrive à la Mairie avec un avis négatif appuyé sur trois arguments.

1-« La dénomination des lieudits relève des usages et du droit coutumier. »

2-« Les mots incriminés figurent dans le dictionnaire de l'Académie française. »

3-« Ils n'apparaissent pas sur la voie publique mais seulement sur le registre du cadastre. »

Le Préfet conclut ainsi : « Il ne me semble pas nécessaire de les changer. »

Ainsi, issus d'une tradition séculaire, Trousse-Putain et Cul percé ont toujours l'honneur de figurer sur le cadastre. C'est aussi bien, ces noms appartiennent au patrimoine communal. D'autant que, si le projet avait abouti, le Paradis aurait côtoyé l'Enfer (autre lieudit). Il n'aurait plus manqué - mais où dans la commune ? que le purgatoire.

Source : registre des comptes rendus des réunions du conseil municipal

## Vie quotidienne

### BUDGET 2009

#### Les budgets annexe

#### L'eau

Ce budget est équilibré, dans la section d'exploitation à la somme de 30 820 € et dans la section d'investissement à la somme de 21 827 €.

La commune a voté une surtaxe de 0,30 centimes par m3 sur les consommations de 2009 payables au début de l'année 2009, ce qui porte le total à 1,60 HT le m3.

#### L'assainissement

Ce budget a été voté en équilibre avec les sommes suivantes:  
section d'exploitation : 41 684 €  
section d'investissement : 126 525 €  
Le coût de l'assainissement pour un m3 et de 1,80 € HT .

#### Le budget général

**La section de fonctionnement :** le budget de l'exercice 2009 s'élève en dépenses comme en recettes à la somme de 286 280 €.

Les « autres charges de gestion courante » concernent les dépenses obligatoires suivantes:

Service incendie	14 808 €
Reversement à la communauté de communes des Trois Rivières	6086 €
SIRP ( regroupement pédagogique)	65 422€ pour 53 élèves soit 1234 € par élève

#### Les taux d'imposition locale

	Taux communal 2008	Taux communal 2009	Produit 2009
Taxe d 'habitation	10.65	10.97	51 493€
Taxe foncière ( bâti )	13.97	14.39	40 234€
Taxe foncière ( non bâti )	40.89	40.89	19 505 €
Taxe professionnelle	Collectée par la communauté de communes		
Total			111 232 €

**La section d'investissement :** elle est équilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 182 187€.

Les dépenses concernent cette année : le chemin de Riboeuf , la mise aux normes et la création d 'une classe supplémentaire , la création d 'un accueil périscolaire , l 'extension des réseaux d 'eau pluviales et d 'assainissement.

#### Transfert de l'école d'Autheuil à Romilly

A partir de la rentrée prochaine, les 28 enfants de l'école d'Autheuil rejoindront notre école. A ce jour, à Autheuil, une seule classe de deux niveaux (CP et CE1) est sous la responsabilité d'une institutrice. Après différentes concertations et votes, nous préparons l'accueil d'une nouvelle classe dans le bâtiment qui fait office de garderie. Des travaux seront effectués avant l'été, pour la rentrée du 3 septembre.

#### La vie du conseil

Le 1er samedi de chaque mois, la commission générale composée des élus se réunit pour faire part des informations communales et pour visiter certaines parties du village, à la rencontre des habitants.

**Prochaines visites,** de 10h à 12 h , suivies d'un pot de l' amitié

**Samedi 2 Mai Romilly le haut**

**Samedi 6 Juin " Les écarts " : La Touche, La Buissonnerie, La Rochette, Le petit Launay, Riboeuf**

## A découvrir....

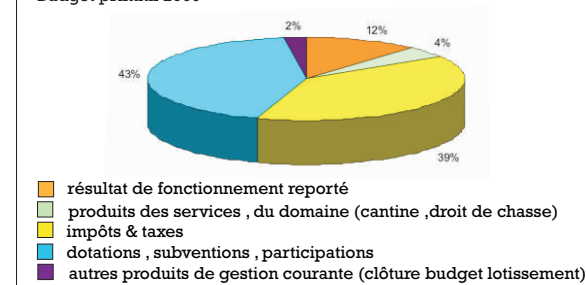
### L'Ecomusée de la Vallée de l'Aigre à la Ferté-Villeneuil

A l'occasion de son 20ème anniversaire, l'Ecomusée prépare une fête sur 2 jours, les 30 et 31 mai, dont le programme vous sera communiqué prochainement.

L'exposition « **L'Aigre, au fil de l'eau, au fil du temps** » sera visible du 17 mai au 18 octobre. Tout ce que vous pourrez découvrir sur l'Aigre...qui traverse entre autre, notre village.

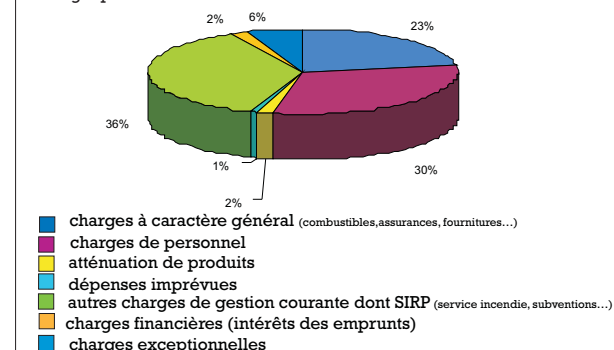
### Recettes de fonctionnement

Budget primitif 2009



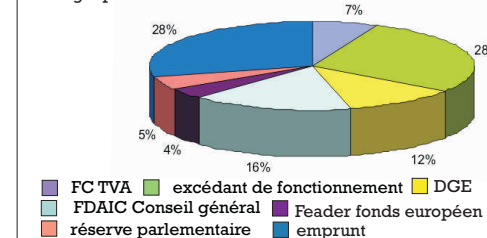
### Dépenses de fonctionnement

Budget primitif 2009



### Recettes d'investissement

Budget primitif 2009



### Dépenses d'investissement

Budget primitif 2009

